

FAIRE FACE

À la violence contre les

Femmes



Summary

Qui sommes-nous?	03
Qu'est-ce que c'est?	05
Quels sont les types de violences ?	06
Connaissez-vous vos droits?.....	08
Où chercher du soutien ?	10
Organisations et réseaux d'accompagnement	15

Qui sommes-nous?



Cáritas Arquidiocesana de São Paulo - CASP (Caritas Arquidiocese de São Paulo) est une organisation non gouvernementale créée par l'Église catholique, à caractère caritatif et qui œuvre pour défendre et promouvoir les droits fondamentaux inhérents à la personne humaine. Depuis près de 40 ans, CARITAS-SP accueille et accompagne les réfugiés et demandeurs d'asile qui arrivent au Brésil à travers le Service d'accueil et d'orientation des réfugiés, où elle propose des services de soutien social, juridique et psychologique. Tous ces services sont fournis entièrement gratuitement et sans aucune différenciation selon la nationalité, la religion ou le statut social. Aux côtés du HCR, CARITAS-SP entretient des partenariats avec d'autres organisations à São Paulo qui travaillent sur les questions de réfugiés.



SEFRAS - Ação Social Franciscana (Action Sociale Franciscaine) est une organisation humanitaire qui lutte chaque jour contre la faim, les violations des droits et pour l'insertion économique et sociale des populations extrêmement vulnérables : personnes sans abri, immigrants et réfugiés, enfants et adolescents pauvres, personnes âgées seules et personnes touchées par la lèpre. . Guidés par les valeurs franciscaines d'accueil, de bienveillance et de défense, nous travaillons dans tout le Brésil, au service de plus de 4 000 personnes chaque jour. Il s'agit de services quotidiens qui favorisent une alimentation saine, des soins personnels, un soutien social et juridique à la population sans abri, l'accueil et l'inclusion sociale des immigrés, des activités extrascolaires pour les enfants et les adolescents, l'accueil de la petite enfance, le renforcement de la famille, la coexistence et la protection des femmes âgées. ceux, en plus des actions de défense des droits et d'amélioration des politiques publiques destinées à ces groupes.



Qu'est-ce que c'est?



Viol

L'acte de forcer, forcer quelqu'un par la violence et/ou des menaces à accomplir un acte sexuel contre sa volonté.



Violence domestique

Toute action ou omission fondée sur le sexe causant la mort, des blessures, des souffrances physiques, sexuelles ou psychiques et des dommages moraux ou matériels, réalisée au sein du foyer (généralement par le mari, le père, le frère, le beau-père, le concubin) dans toute relation intime d'affection.



Harcèlement sexuel

Elle se caractérise lorsqu'une personne en position supérieure à une autre profite de cette condition pour insinuer ou faire des propositions sexuelles – par des mots, des gestes, de manière insistante.



Féminicide

Homicide commis contre une femme du fait qu'elle est une femme ou à la suite de violences domestiques.

Quels sont les de violences?

Sexuel

Toute conduite menant à être témoin, à entretenir ou à participer à des rapports sexuels non désirés par le biais de l'intimidation, de la menace, de la coercition ou du recours à la force. Par exemple : le viol, obligeant les femmes à accomplir des actes sexuels qui provoquent un inconfort, entre autres.



Psychologique

Toute conduite causant un préjudice émotionnel et une perte d'estime de soi ; nuire et perturber le plein épanouissement des femmes ; ou vise à dégrader ou à contrôler vos actions, comportements, croyances et décisions. Par exemple : menaces, embarras, humiliation, manipulation, isolement, surveillance constante, persécution, insultes, chantage, entre autres.





Patrimonial

Tout comportement constituant une rétention, une soustraction, une destruction partielle ou totale de vos objets, instruments de travail, documents personnels, biens, valeurs et droits ou ressources économiques, y compris ceux destinés à satisfaire vos besoins. Par exemple: contrôler l'argent, ne pas payer la pension alimentaire pour les enfants, retenir et détruire des documents, causer des dommages intentionnels à des objets, entre autres.



Physique

Toute conduite qui porte atteinte à l'intégrité ou à la santé corporelle de la femme. Par exemple, coups, blessures avec des objets tranchants, suffocation, jeter les objets, blessures causées par des armes à feu, entre autres.



Morale

Tout comportement constitutif de calomnie, de diffamation ou d'insulte. Par exemple : exposer sa vie intime, accuser la femme de tricherie, la dévaloriser pour la façon dont elle s'habille, rabaisser la femme par des insultes, entre autres.

Connaissez-vous vos **droits**?

✓ **Constitution fédérale**

Article 5 Tous sont égaux devant la loi, sans distinction d'aucune sorte, garantissant aux Brésiliens et aux étrangers résidant dans le pays l'inviolabilité du droit à la vie, à la liberté, à l'égalité, à la sécurité et à la propriété, dans les termes suivants :

I - les hommes et les femmes sont égaux en droits et obligations, aux termes de la présente Constitution ;

✓ **Loi Maria da Penha**

La loi Maria da Penha vise à freiner et prévenir la violence domestique et familiale à l'égard des femmes.

La loi cherche à changer une culture de violence qui commence souvent à la maison : les filles qui subissent ou sont témoins de violences de la part de leurs parents ont tendance à les reproduire à l'âge adulte. Il est donc important que le problème ne soit pas sous-estimé et que la femme ne se sente pas coupable ou honteuse de demander de l'aide pour briser le cycle.

La loi comporte une série de mesures et de garanties formulées par des instruments juridiques pour lutter contre la violence domestique et protéger ses victimes. Parmi les innovations, se distinguent les mesures de protection d'urgence, qui servent à protéger la victime et sa famille contre l'agresseur.

Exemples: interdiction de contact avec la victime, éloignement de l'agresseur du lieu de résidence de la victime, restriction ou suspension des visites aux personnes mineures à charge.

Il est important de souligner la nécessité inutile d'un rapport de police pour qu'une mesure de protection puisse être demandée. Pour enregistrer des violences, rendez-vous dans un commissariat, qui peut être spécialisé (Commissariat des Femmes) ou communal.





✓ Loi sur le féminicide

La loi 13 105/2015 a fait du féminicide un homicide qualifié et est placée dans la liste des crimes odieux, passibles de peines plus lourdes, de 12 à 30 ans.

✓ Loi Carolina Dieckmann

Loi 12 737/2012 qui a modifié le Code pénal brésilien et prévoit la qualification pénale des cybercriminalités.

Il ne s'agit pas d'une loi spécifiquement destinée aux femmes, mais elle s'attaque aux délits qui surviennent à beaucoup d'entre elles, comme dans les situations où des photos intimes sont publiées sur Internet sans autorisation.

✓ Loi de la prochaine minute

Appelée loi Next Minute, la loi 12 845/2013 garantit une prise en charge immédiate par le SUS des victimes de violences sexuelles.

Les hôpitaux doivent offrir aux victimes des soins d'urgence, complets et multidisciplinaires, visant à contrôler et traiter les blessures physiques et psychologiques résultant des violences sexuelles.

Les garanties apportées par la loi 12.845/13 ne se limitent pas au diagnostic et au traitement d'urgence des blessures causées par l'agresseur.

La prise en charge complète comprend un soutien médical, psychologique et social immédiat; facilite l'enregistrement de l'événement; l'administration de médicaments contre les infections sexuellement transmissibles; la collecte de matériel pour effectuer le test du VIH et la fourniture de conseils sur leurs droits légaux et les services de santé disponibles.

En cas d'urgence et si vous courez un risque, le numéro de téléphone de la police militaire est le

190





Où chercher du soutien?

Réseau de services publics de lutte contre les violences faites aux femmes

● Ligue 180 (Appel 180) – Centre d’appel pour femmes en situation de violence

24 heures sur 24, tous les jours de la semaine, l’appel 180 oriente les femmes sur leurs droits et la législation en vigueur, les informe sur les services existants et transmet les plaintes aux organismes de sécurité publique de l’État et au ministère public.

 **180** ne répond pas aux urgences

 **190** Police militaire, assistance immédiate

● Disque 100 (Composez le 100) – disque des droits de l’homme

Canal officiel du gouvernement fédéral qui reçoit des rapports sur toute violation des droits humains, y compris les situations de violence contre les enfants et les adolescents, la population LGBTQIA+, les personnes handicapées, les personnes âgées, les sans-abri, entre autres. Les signalements sont anonymes et peuvent être effectués dans toutes les régions du pays. Service 24 heures sur 24, tous les jours de la semaine et, après appel, les plaintes sont transmises aux organismes compétents de la ville d’origine de la victime.



● **Aplicativo Clique Cidadania (Cliquez sur Demande de citoyenneté)**

Plateforme numérique créée par le Ministère des Droits de l'Homme et de la Citoyenneté et l'OIM (Organisation Internationale des Migrations) pour faciliter l'accès des Brésiliens et des migrants aux informations et conseils sur les droits, les services et les politiques publiques disponibles au Brésil.

● **Commissariats communs, Commissariats spécialisés d'assistance aux femmes (DEAM) et Commissariats de défense des femmes (DDM)**

Le signalement des violences faites aux femmes (violences domestiques et familiales, viols, harcèlement sexuel, diffusion non consensuelle d'images intimes sur internet, entre autres) peut être effectué dans n'importe quel commissariat de police civile, les DEAM et les DDM étant les principaux des passerelles pour ces plaintes. En raison de la pandémie de Covid-19, de nombreux États ont élargi leur service d'assistance et désormais, en plus de déposer une plainte en ligne, les victimes peuvent également demander des mesures de protection sans quitter leur domicile.

● **Secrétariat municipal aux droits de la personne et à la citoyenneté**

Coordination des politiques en faveur des femmes :

Rua Líbero Badaró, 119, 5º andar, centro – SP

(11) 2833-4254

smdhccpm@prefeitura.sp.gov.br

https://www.prefeitura.sp.gov.br/cidade/secretarias/direitos_humanos/mulheres

● **Parquets spécialisés du Ministère public de l'État**

Le bureau du procureur spécial du ministère public des États encourage les poursuites pénales pour les crimes de violence à l'égard des femmes. Il supervise également les services du réseau de soins et peut être activé lorsque, par exemple, les professionnels d'un service n'agissent pas conformément à la loi et refusent de respecter les droits des femmes.

● **Maison de Refuges et abris temporaires**

Les maisons de refuges temporaires offrent des services d'hébergement temporaire de courte durée (jusqu'à 15 jours), non confidentiels, aux femmes en situation de violence, accompagnées ou non de leurs enfants, qui ne courent pas de risque imminent de mort. Il existe également des foyers d'hébergement qui offrent un hébergement temporaire à des adresses confidentielles aux femmes victimes de violences risquant de mourir de façon imminente et à leurs enfants jusqu'à 18 ans.

● **Casa da Mulher Brasileira (Maison des Femmes Brésiliennes)**

La maison abrite tous les services spécialisés pour faire face aux types de violence à l'égard des femmes les plus divers, offrant dépistage, accueil et soutien psychosocial, en plus de disposer d'un commissariat de police, d'un tribunal, d'un parquet, d'un bureau du défenseur public et de services de promotion de l'autonomie économique. , garderie (avec moniteurs et ludothèque), hébergement de transit et pôle de transport. Il existe actuellement six unités en activité dans le pays : Campo Grande (MS), São Luís (MA), Fortaleza (CE), Curitiba (PR), Boa Vista (RR) et São Paulo (SP).

Adresse : Rua Vieira Ravasco, 26, Cambuci, São Paulo (SP).

Service en Balances pour femmes sourdes au Centre d'Intermédiation.

Contacteur : (11) 3275-8000. Fonctionnement 24 heures sur 24.

● **Maisons de femmes**

Casa da Mulher est un établissement public de référence pour les femmes, qui propose une assistance psychosociale, socio-assistance et juridique afin que les femmes puissent obtenir le soutien dont elles ont besoin pour surmonter les situations de violence.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h à 17h.



ZONE NORD

Casa da Mulher da Brasilândia (Maison des Femmes de Brasilândia)

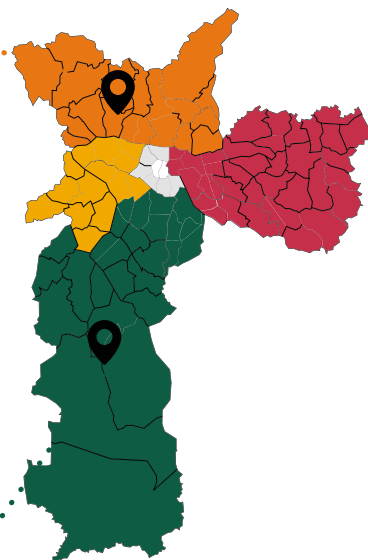
Rua Sílvio Bueno Peruche, 538 – Brasilândia (11)
3983-4294

CDCM MARIÁS (Centre communautaire et de défense des droits des femmes Mariás)

Rua Soldado José Antônio Moreira, 546 – Pq. Nouveau monde

CDCM CENTRO DE INTEGRAÇÃO SOCIAL DA MULHER II (Centre communautaire et de défense des droits des femmes - Centre d'intégration sociale des femmes CDCM II)

Rua Ferreira de Almeida, 23 – JD. Laranjeiras



ZONE SUD

Casa da Mulher Eliane de Grammont (Maison des Femmes Éliane de Grammont)

Rua Dr. Bacelar, 20 – Vila Clementino (11) 5549-9339

Casa da Mulher Maria de Lourdes Rodrigues (Maison des Femmes Maria de Lourdes Rodrigues)

Rua Luiz Fonseca Galvão, 145 – Capão Redondo (11)
5524-4782

Casa da Mulher de Parelheiros - atual CCM - Centro de Cidadania da Mulher (Maison des Femmes de Parelheiros - actuellement CCM - Centre de Citoyenneté des Femmes)

Rua Terezinha do Prado Oliveira, 119 – Parelheiros (11)
5921-3665

Casa da Mulher da Capela do Socorro - atual CCM - Centro de Cidadania da Mulher (Maison des Femmes de Capela do Socorro - actuellement CCM - Centre de citoyenneté des femmes)

Rua Professor Oscar Barreto Filho, 350 – Grajaú (11)
5927-3102

Casa da Mulher de Santo Amaro - atual CCM - Centro de Cidadania da Mulher (Maison des Femmes de Santo Amaro - actuel CCM - Centre de Citoyenneté des Femmes)

Place Salim Farah Maluf, s/n
(11) 5521-6626

CDCM MAISON DE LA FEMME CROYANTE (Centre communautaire et de défense des droits des femmes Maison de la Femme Croyante)

Rua Salvador Rodrigues Negrão, 351 – Vila Marari

CDCM CASA SOFIA (Centre communautaire et de défense des droits des femmes Maison Sofia)

Rua Dr Luiz Fernando Ferreira, 06 – JD. Dionysos

CDCM FEMMES VIVANTES (Centre communautaire et de défense des droits des femmes Femmes Vivantes)

Rua Martinho Vaz de Barros, 257 – Vila Pirajussara

CDCM SÔNIA MARIA BATISTA (Centre communautaire et de défense des droits des femmes Sônia Maria Batista)

Rua Ribeiro do Amaral, 136 – Ipiranga

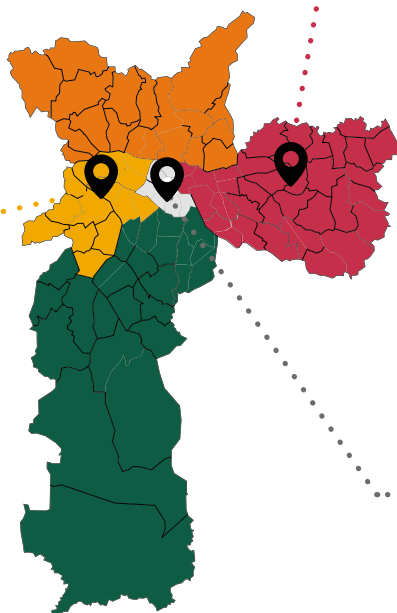
📍 ZONE OUEST

Casa da Mulher 25 de Março (Maison des Femmes 25 mars)

Rua Melo Palheta, 32, Água Branca (11)
3106-1100

CDCM CASA MARCIA MARTINS (Centre communautaire et de défense des droits des femmes Maison Marcia Martins)

Rua Canio Rizzo, 285 - Jardim Trussardi



ZONE EST

Casa da Mulher de Itaquera - atual CCM - Centro de Cidadania da Mulher (Maison des Femmes de Itaquera - actuellement CCM - Centre de Citoyenneté des Femmes)

Rua Ibiajara, 495 – Itaquera (11) 2073-4863

CDCM CASA ANASTASIA (Centre communautaire et de défense des droits des femmes Maison Anastacia)

R. Areia da Ampulheta, 101 - Castro Alves - Ville Tiradentes

CDCM CASA CIDINHA KOPCAK (Centre communautaire et de défense des droits des femmes Maison Cidinho Kopcak)

Rua Margarida Cardoso dos Santos, 500 - São Mateus

CDCM CASA DE ISABEL - PROJETO NANA SERAFIM (Centre communautaire et de défense des droits des femmes Maison de Isabel - Projet Nana Serafim)

Rua Professor Zeferino Ferraz, 396 - Itaim Paulista

CDCM MARGARIDA MARIA ALVES (Centre communautaire et de défense des droits des femmes Margarida Maria Alves)

Rua Sabbado d'Angelo, 2085, 2ème étage – Itaquera

CDCM HELENA VITORIA FERNANDES (Centre communautaire et de défense des droits des femmes Helena Vitoria Fernandes)

Rua Coronel Carlos Dourado, 07- Vila Marilena – Guaianases

CDCM CASA VIVIANE DOS SANTOS (Centre communautaire et de défense des droits des femmes Maison Viviane dos Santos)

Rua Planície dos Goitacases, 456 - Guaianases

CDCM CASA ZIZI (Centre communautaire et de défense des droits des femmes Maison Zizi)

Rua Teotônio de Oliveira, 101 - Vila Ema

CENTRE

CDCM ESPAÇO FRANCISCA FRANCO (Centre communautaire et de défense des droits des femmes Space Francisca Franco)

Rua Conselheiro Ramalho, 93 – Liberdade



Organisations et réseaux d'accompagnement

En plus d'exiger de l'État l'élargissement du réseau de services aux femmes victimes de violences, la société civile a également mené des actions pour soutenir les femmes victimes de violences.

Justiceiras (Justiciers)

Elle offre un soutien juridique, psychologique et d'assistance aux femmes victimes de violences domestiques et familiales.



Contact : Whatsapp (11) 99639-1212.

Pour en savoir plus : <https://justiceiras.org.br>

Instagram @justiceirasoficial | Facebook: @justiceirasoficial



TamoJuntas (Nous sommes ensemble)

Assistance multidisciplinaire (juridique, psychologique, sociale) pour les femmes en situation de violence et qui dispose de bénévoles dans différentes régions du Brésil.



Pour en savoir plus : <https://tamojuntas.org.br> | Instagram @atamojuntas | Facebook: @tamojuntas

Associação de Mulheres Luz e Vida - AMILV (Association des Femmes Lumière et Vie)

Organisation créée par des femmes migrantes hispanophones pour lutter pour les droits des femmes migrantes.



Pour en savoir plus : Facebook : AMILV
Téléphone de contact : 11 94614-0196

CEMIR - Centro da Mulher Imigrante e Refugiada (Centre pour les femmes immigrées et réfugiées)

Un projet de femmes immigrées qui organise des ateliers et des rencontres pour vaincre l'isolement social et l'invisibilité, afin de stimuler la réflexion, la créativité, l'estime de soi et le soin de soi à travers les échanges et le partage de la douleur et de l'espoir.



Pour en savoir plus : <https://www.centrodamulherimigrante.org/> | Instagram @cemir_mulher_imigrante |
Téléphone 11 95845-2979

Mapa de Acolhimento (Carte de bienvenue)

Plateforme numérique qui met en relation les femmes qui subissent ou ont subi des violences basées sur le genre à un réseau de psychologues et d'avocats disposés à les aider volontairement.



Pour en savoir plus : www.mapadoacolhimento.org | Instagram : @mapadoacolhimento | Facebook : @MapaDoAcolhimento

Metete a Colher (Mettez la cuillère)

Fournit des conseils aux femmes victimes de violences.



Pour en savoir plus : www.meteacolhernocovid19.com | Instagram : @appmeteacolher | Facebook : @appmeteacolher.

Marias da Internet (Maries Internet)

L'ONG propose un soutien psychologique et juridique aux femmes victimes de violences de genre en ligne. Le contact peut être pris via la page Facebook et également via le (44) 99103-0957.



Pour en savoir plus : www.mariasdainternet.com.br | Instagram : @mariasdainternet | Facebook : @MariasDaInternet



**Les droits des femmes
sont des droits
humains !**

Tu n'es pas seul! Compte sur nous!

Caritas Arquidiocesana de São Paulo

Service d'accueil et d'orientation des réfugiés

Avenue Marechal Eurico Gaspar Dutra, 1853, Parada Inglesa - São Paulo

Contact : WhatsApp (11) 97628-9621 / (11) 3457-9101 / caritassp@cari-

tassp.org.br Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi,
de 8h30 à 17h30

CRAI Oriana Jara (Centre de référence et d'assistance aux immigrants)

Rua Major Diogo, 834, Bela Vista - São Paulo

Contact : (11) 2361-5069 / crai@sefras.org.br

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h à 18h